

QUESTIONS TRAITÉES DANS L'EXTRAIT DE L'ALLOCATION:

Le Canada a tout lieu de croire que le degré de pollution actuel se stabilisera au cours des années soixante-dix et qu'il diminuera pendant les années quatre-vingt au fur et à mesure qu'entreront en vigueur toutes les dispositions des lois et programmes actuels.

La lutte mondiale contre la pollution pose des difficultés considérables. On craint que certains pays puissent accepter la pollution afin d'attirer des industries aux dépens de leurs voisins pratiquant des politiques d'assainissement.

Certains pays en voie de développement appréhendent d'être victimes des règlements internationaux que les États industrialisés établissent dans leur propre intérêt. Ils craignent également que des pays utilisent éventuellement les lois visant à protéger l'environnement comme prétexte pour exclure des produits d'importation concurrentiels.

Il est des civilisations anciennes qui ont réussi à annuler leur croissance démographique, mais aucune nation n'y arrive aujourd'hui, en dépit des moyens techniques perfectionnés dont nous disposons. Les principales raisons de l'explosion démographique sont d'ordre social, non technique.

Les Canadiens commencent à réclamer des produits durables plutôt qu'un accroissement permanent de produits voués à une détérioration rapide.